



RÖFIX Renostar[®]

Réagrée minéral universel renforcé avec fibres

Avis juridiques et techniques:

Pour la mise en œuvre de nos produits il faut respecter les informations mentionnées dans les fiches techniques. On recommande de considérer les normes générales et spécifiques de chaque pays (UNI, ÖNORM, SIA, etc.) ainsi que les indications des Associations Professionnelles Nationales.

Domaines d'application:

Réagrée minéral pour rénovation tout usage. Possible application monocouche, épaisseur de 1 à 10 mm.

Mortier d'armature pour l'assainissement de systèmes d'isolation thermique ou pour l'armature d'enduits de façades en combinaison avec RÖFIX P50 Treillis d'armature. Il peut être utilisé comme enduit de compensation sur communs supports porteurs.

Il peut être utilisé comme couche d'accrochage (à étaler à l'aide d'une truelle dentée) sur supports en béton pour l'application d'enduits de fond à base de chaux, avec technique de mise en œuvre "frais su frais".

Matériau de construction minéral conformes à l'annexe A du catalogue des mesures écologiques dans le cadre de la promotion du logement.

Ne pas utiliser pour le collage de panneaux isolants.

Utilisation comme enduit de renforcement à faible contrainte pour les travaux de rénovation de façades anciennes (rénovation de fissures) conformément au système ITE.

Pour les travaux de rénovation d'enduits anciens solides (y compris les enduits de résine synthétique avec traitement anti-alcalin) et les peintures anciennes solides (y compris les peintures dispersion avec traitement anti-alcalin) ainsi que les fissures non-structurelles.

Sur le support durci, il faut appliquer seulement des revêtements minéraux, perméables à la vapeur (RÖFIX Revêtement haut de gamme, Revêtement aux silicates ou aux siloxanes ainsi que Revêtement SiSi).

Base du matériau:

- chaux durcissante à l'air
- Ciment blanc (sans chrome)
- Liant à base de dispersion
- Poudre de marbre de qualité supérieure
- Additif fibreux
- Additifs pour l'amélioration des caractéristiques de mise en œuvre
- composants organiques <5 %

Propriétés:

- mise en œuvre excellente
- Prise à faible contrainte
- Armé de fibres
- Excellente adhérence
- Faible retrait

Mise en œuvre:



Conditions de mise en œuvre:

Pendant les phases de mise en œuvre et de séchage, la température ambiante et celle du support ne doit pas être inférieure à +5 °C et ne pas dépasser +30 °C.

En phases de mise en œuvre et de prise, les matériaux doivent être protégés du gel pendant au moins sept jours.

Support:

Les supports doivent être propres, fermes, sans humidité résiduelle, dénués de poussière, solides et exempts d'efflorescences, d'agents de démoulage et d'impuretés de toutes sortes.

L'analyse du support doit être exécutée avec précision.

Il est nécessaire d'éliminer les parties endommagées de l'enduit. Les cavités et les éléments instables de bâtiments classés monuments historiques ne peuvent être éliminés qu'après consultation des autorités compétentes. Si ces décollements doivent être conservés, il est nécessaire de les stabiliser/boucher dans les règles de l'art.

Prétraitement du support:

Avant toute rénovation de l'ancien enduit il est nécessaire de contrôler la solidité du support grâce à un «test de démolition». A cet effet, un enduit est appliqué, auquel est ajouté un tissu de renforcement RÖFIX P50 sur deux surfaces-types de 1 m². Après séchage (au moins 7 jours), le test est réalisé et évalué conformément au manuel de construction technique RÖFIX.

Les anciennes couches d'enduit et de peinture devenues instables doivent être éliminées.

Aucun primaire n'est nécessaire sur les surfaces en béton soigneusement nettoyées et séchées.

En cas de supports organiques, le nettoyage doit se faire à l'eau, sans nettoyeur haute pression. Une fois le nettoyage à l'eau du support effectué, il est nécessaire de respecter un temps de séchage suffisant (environ 10 jours par beau temps). Si malgré nos recommandations, les supports organiques sont nettoyés au nettoyeur haute pression, le temps de séchage doit être prolongé en conséquence.

Les supports sablonneux et peu résistants peuvent être renoués ou endurcis avec l'eau de chaux RÖFIX ou la ravoirage d'accroche à base de silice (primaire d'adhérence) RÖFIX PP 201 SILICA LF.



RÖFIX Renostar[®]

Réagrage minéral universel renforcé avec fibres

Préparation:	«Mise en œuvre manuelle»: mélanger un sac dans un seau avec la quantité d'eau claire correspondante pour former une masse homogène. Après avoir mélangé, laisser reposer env. 10 minutes (délai de mûrissement). Ensuite re-mélanger brièvement. Un matériau durci ne peut pas être de nouveau mélangé.
Mise en œuvre:	L'enduit doit être appliqué en une ou deux couches avec une truelle ou une berthelée en acier inoxydable. L'épaisseur d'application optimale est d'environ 4 mm. Pour réaliser une couche de renforcement, le tissu de renforcement RÖFIX P50 doit être mis en œuvre. Le tissu de renforcement doit être intégré de sorte à être proche de la surface tout en étant entièrement recouvert d'enduit. «Mise en œuvre à la machine»: projeter avec une machine à enduire usuelle. Une fois l'enduit projeté, tirer à la règle en restant à niveau. Le mortier frais devra être mis en œuvre dans les 2 heures. Pendant la prise - en particulier lors de l'utilisation d'un chauffage - il faut veiller aux bonnes conditions de séchage et de solidification (p. ex. en créant du courant d'air). Le chauffage direct du crépi n'est pas autorisé. Ne pas utiliser le matériau d'anciens emballages entamés et ne pas le mélanger à du matériau frais.
Avertissements:	Ne convient pas à la pose de céramiques murales de grandes dimensions ou de dalles de pierre lourdes. La pose de dalles de petites dimensions dans les pièces humides secondaires (comme les cuisines et les toilettes domestiques) est possible après un délai de prise suffisant (min. de 4 semaines). Les enduits à base de chaux ne sont pas recommandés dans les pièces très humides (comme par ex. les zones de projection d'eau). Pour une utilisation comme crépis de finition pour façade extérieure, une peinture couleur à la chaux RÖFIX ou des peintures silicatées ou des peintures de résines silicatées RÖFIX sont nécessaires. Les peintures silicatées ou les peintures de résines silicatées peuvent recevoir une deuxième couche après un délai de séchage minimal de 10 jours. Pour une régulation agréable du climat ambiant, les peintures à la chaux RÖFIX SESCO ou RÖFIX PI 233 ÖKOSIL ou PI 262 ÖKOSIL PLUS s'adaptent idéalement en jouant le rôle d'écran à la vapeur et au CO ₂ .
Avertissement relatif aux dangers:	Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.
Informations relatives à l'emballage:	Livraison en sacs de papier résistants à l'humidité.
Stockage:	Stocker au sec et sur des palettes en bois. Stockage env. 12 mois.

Données techniques:

Art. No.	10189
Art. No. SAP	2000148044
Type d'emballage	
Unités par emballage	48 unité/emb.
Unités par emballage (IT)	54 unité/emb.
Unités par emballage (CH)	42 unité/emb.
Quantité par unité	25 kg/unité
Granulométrie	0- 0,5 mm
Consommation	env. 1,5 kg/m ² /mm
Remarque de consommation	Les valeurs de consommation sont indicatives et dépendent fortement du support et de la technique de mise en œuvre. Il est recommandé d'enduire une surface-test lors de la première application et pour les surfaces importantes.
Quantité d'eau nécessaire	env. 7,5 l/unité
Epaisseur minimum du crépi	1 mm



RÖFIX Renostar®

Réagrage minéral universel renforcé avec fibres



Données techniques:

Art. No.	10189
Masse volumique à sec (EN 1015-10)	env. 1.279 kg/m ³
Densité du mortier (EN 1015-11)	env. 1.600 kg/m ³
Densité poids en vrac	env. 1.300 kg/m ³
Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur μ	env. 25
Conductivité thermique λ 10,dry (EN 1745:2002)	env. 0,45 W/mK (valeur tabulée) pour P=50%
Conductivité thermique λ 10,dry (EN 1745:2002)	env. 0,49 W/mK (valeur tabulée) pour P=90%
Valeur pH	env. 10,5
Capacité thermique spéciale	env. 1 kJ/kg K
Résistance à la compression (28 d)	3,5 N/mm ² (EN 1015-11)
Résistance à la flexion	$\leq 1,8$ N/mm ²
Résistance à la contrainte d'adhérence en traction (EN 1015-12)	$\geq 0,2$ N/mm ²
Module d'élasticité	env. 3.500 N/mm ²
Absorption d'eau	$< 0,4$ kg/m ² *min0,5
Comportement au feu (EN 13501-1)	A1
Groupe de mortier (EN 998-1)	GP, CS II, W _c 1
Homologation	● MA 39 - VFA, Vienne, AUT
Délai de séchage	env. 10 j

Remarques générales:

Cette fiche technique remplace toutes les versions antérieures.
Les données de cette fiche technique correspondent à nos connaissances actuelles en la matière et à nos expériences pratiques.
Les données ont été élaborées avec soin et minutie, mais sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité, et à ce titre nous déclinons toute responsabilité pour les décisions prises par l'utilisateur ultérieurement. Les données n'impliquent en elles-mêmes aucune obligation juridique, ni aucune autre obligation. Elles ne dispensent par principe pas le client de s'assurer par ses propres moyens que le produit correspond bien à l'usage prévu.
Nos produits ainsi que toutes les matières premières qu'ils contiennent sont soumis à un contrôle continu, ce qui permet de garantir une qualité constante.
Notre service de conseil technique est à votre disposition pour vos questions sur l'utilisation et la mise en œuvre, ainsi que pour la présentation de nos produits.
La version actuelle de nos fiches techniques est disponible sur notre site Web, ou peut être obtenue dans nos agences nationales.
Vous obtenez également les consignes de sécurité détaillées relatives à la sécurité séparément. Avant toute utilisation, veuillez lire ces fiches techniques relatives à la sécurité.